



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

TENUE LE 15 JANVIER 2002

(2001-2002)

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 15 JANVIER 2002 À 19 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTINET
À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE,
MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE
PROVOST-HUOT, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-
CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAULT, commissaire représentant du comité de parents
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de
l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

AINSI QUE :

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAUULT, secrétaire général

Mmes Linda Aubin, Hélène Cormier-Langlais, Pascale Godin, commissaires ainsi que Mme
Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes ont motivé leur absence.

La présidente présente ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

→ **Madame Guylaine Lefebvre**, présidente du conseil d'établissement de l'école
Saint-Marc

Elle soumet son point de vue sur la question du redécoupage des bassins des
établissements.



No de résolution
ou annotation

La présidente explique tout le processus de consultation préalable portant sur les actes d'établissement et souligne l'échéancier incontournable de la période d'inscription des élèves. Elle rappelle qu'il y aura une rencontre spéciale avec le conseil d'établissement de Saint-Marc le mercredi 16 janvier.

- **Monsieur Rémi Crépeault**, parent d'enfant de l'école Saint-Marc, se questionne sur la répartition de la clientèle dans deux écoles pour une même famille. Il se questionne aussi sur le mode de communication aux parents et sur l'échéancier.

La directrice générale fournit une explication sur la question de la division des enfants d'une même famille.

Arrivée de Monsieur Luc Chartier à 19 h 59

La présidente fournit d'autres explications et elle rappelle que ces sujets pourront être repris lors de la réunion spéciale du 16 janvier.

- **Monsieur Louis Desjardins**, de l'école Saint-Marc, commente le projet de redécoupage du bassin de recrutement de l'école. Il s'interroge sur les calculs concernant la capacité d'accueil actuelle et à venir de l'école.

La présidente explique les raisons qui entraînent les modifications au nouveau découpage notamment celles dues à l'importance du développement domiciliaire dans ce secteur particulier, de même que les impacts dus à la diminution des ratios maître-élèves.

Elle fournit aussi des ajustements aux données sur les capacités d'accueil.

- **Madame Lamoureux** de l'école Saint-Marc

Madame Lamoureux s'interroge sur les chiffres fournis concernant les capacités d'accueil de même que sur des impacts sur les transferts administratifs entre Saint-Marc et Jean-Léman.

La présidente explique qu'un des buts de la révision du réseau des établissements est justement de réduire le plus possible les transferts administratifs d'élèves.

- **Madame Suzanne Grondin** de l'école Saint-Marc

Elle questionne le fait de transférer des élèves qui sont déjà implantés dans une école.

La présidente explique la difficulté de gérer cette situation notamment à cause de la Loi sur l'instruction publique qui reconnaît le principe de proximité pour l'inscription à une école.

- **Madame Ainey** de l'école Saint-Marc

Elle s'interroge sur les critères utilisés par la commission pour décider des transferts. Elle recommande de maintenir la clientèle actuelle en place pour la durée de leur formation.

La présidente explique que l'objectif visé par la commission scolaire est la stabilité à long terme. Elle explique aussi la politique du MEQ quant aux distances pour le recrutement des élèves.

- **Monsieur Pelligrino** de l'école Saint-François-Xavier

Il s'interroge sur les principes utilisés par la commission scolaire pour réviser le réseau de ses établissements et s'interroge sur quelques autres points.



No de résolution
ou annotation
C.C.-0829-01-02

4.00

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2001
- 6.02 Planification stratégique de la commission scolaire : 2001-2005
- 6.03 Colloque de la FCSQ « Les défis de l'école publique » - les 9 & 10 mai 2002
- 6.04 Budget 2002-2003 du Gouvernement du Québec et nouveau financement pour la commission scolaire :
 - 6.04.01 Investissement pour amélioration du matériel didactique
 - 6.04.02 Plan d'accélération des investissements publics
- 6.05 Élections scolaires - 16 novembre 2003 - Loi 59
- 6.06 Plans consolidés de réussite 2002-2003
 - 6.06.01 Formation générale jeunes
 - 6.06.02 Formation professionnelle
- 6.07 Révision du réseau des écoles - décisions relatives à :
 - 6.07.01 redécoupage des bassins géographiques des écoles
 - 6.07.02 autres

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Détermination des services éducatifs dispensés dans les écoles 2002-2003 : adoption

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 École secondaire de la Magdeleine - vente d'une parcelle de terrain excédentaire : désignation de signataires

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Voeux et résolutions 2002 de la CSDGS - Le Reflet
- 18.02 Protocole d'entente avec les municipalités - lettre de la commission scolaire

19.00 REVUE DE PRESSE



20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 École des raccrocheurs - état de situation

La directrice générale commente la question de l'implantation de l'école des raccrocheurs et annonce, à la demande de la Municipalité de Saint-Constant, une rencontre possible avec les citoyens du milieu dans les semaines à venir.

Le dossier de construction chemine et la commission scolaire tentera d'ajuster l'échéancier en vue d'une ouverture le plus tôt possible.

Protocoles d'entente avec les municipalités

Selon une information reçue du responsable du groupe des directeurs généraux des municipalités, la question des protocoles d'entente sera présentée à la rencontre de la MRC de Roussillon. Les propositions de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries seraient encore remises en question.

Lettre du conseil d'établissement CEAG et révision du nombre de postes 2000-2001 - Réponse du conseil des commissaires

Une lettre émanant de la présidente du conseil des commissaires a été envoyée à la présidente du conseil d'établissement le 16 novembre 2001

Modalités d'évaluation des apprentissages des élèves - révision de la politique pour les écoles secondaires

C'est à venir.

Gala du mérite bénévole à Châteauguay

Une lettre de félicitations signée par Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, a été envoyée à Madame Claudine Côté.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2001

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2001 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE: 2001-2005

La directrice générale présente le document et souligne que les éléments « grisés » portent sur les modifications intégrées suite aux diverses rencontres.

Elle explique ensuite la deuxième partie qui porte davantage sur les objectifs, lesquels émanent des discussions avec le comité de coordination des cadres et le comité consultatif de gestion (CCG).



No de résolution
ou annotation

C.C.-0832-01-02

Elle souligne la grande quantité de travail qui est proposé dans son document tout en soulignant que l'échéancier est désormais porté à 2005.

Les membres du conseil s'expriment ensuite sur le document. Parmi les points soulevés qu'il faudrait approfondir, il y a l'animation spirituelle, l'anglais intensif au primaire, la reddition de compte au niveau de son application concrète de même que les liens entre les plans d'action et les priorités budgétaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'adopter la planification stratégique tel que présenté sous la cote 6.02.

Ont voté pour : 16 commissaires

A voté contre : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**6.03 COLLOQUE DE LA FCSQ « LES DÉFIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE »
LES 9 & 10 MAI 2002**

La présidente commente le document de la FCSQ. Comme les délégués à l'assemblée générale seront nommés lors d'une réunion ultérieure, la délégation à cette activité fera l'objet également d'une décision.

**6.04 BUDGET 2002-2003 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET
NOUVEAU FINANCEMENT POUR LA COMMISSION SCOLAIRE**

6.04.01 Investissement pour amélioration du matériel didactique

La directrice générale commente les nouvelles sommes qui seront accordées à la commission scolaire. Au total, c'est une somme de 1 036 000 \$ qui sera disponible.

**6.04.02 PLAN D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS
PUBLICS**

La directrice générale commente le document et souligne le travail énorme qui en découlera pour plusieurs services. La commission devra investir 30% des sommes annoncées.

6.05 ÉLECTION SCOLAIRE - 16 NOVEMBRE 2003 - LOI 59

Des informations sur l'échéancier sont fournies par la présidente.

6.06 PLANS CONSOLIDÉS DE RÉUSSITE 2002-2003

6.06.01 FORMATION GÉNÉRALE JEUNES

La directrice générale adjointe, madame Carole Blouin, commente le dossier du plan consolidé pour la formation générale jeunes, surtout à partir des fiches synthèses.

Elle explique ensuite la structure du document « Plan consolidé relatif à la réussite éducative 2001-2003 ». Elle fait ressortir certains éléments dans chacune des sections.

Elle répond aussi aux questions des commissaires.

Madame Blouin est applaudie pour sa présentation.

6.06.02 FORMATION PROFESSIONNELLE

Le directeur général adjoint, monsieur Maurice Brossard, présente le plan consolidé de la formation professionnelle et commente la structure adoptée par chaque centre.

Il répond aux questions des commissaires.

Il reçoit des applaudissements pour sa présentation.



No de résolution
ou annotation

6.07 Révision du réseau des écoles - décisions relatives à :

6.07.01 Redécoupage des bassins géographiques des écoles

Ce sujet est reporté à l'ajournement du conseil des commissaires du 29 janvier 2002.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES 2002-2003 : ADOPTION

Ce sujet est reporté à une réunion ultérieure.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École secondaire de la Magdeleine - Vente d'une parcelle de terrain excédentaire - Désignation des signataires

C.C.-0833-01-02

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0698-06-01 relative à la vente d'une parcelle de terrain excédentaire à M^e Richard Gandolfi;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que Madame Micheline Patenaude-Fortin et Madame Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient autorisées à signer l'acte notarié à intervenir dans la transaction en question pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.03 Services de garde - remboursement des frais

Après avoir entendu la question d'une commissaire, il est recommandé que cette question devrait être posée aux écoles.

16.04 Absentéisme de jeunes élèves

Un membre du conseil des commissaires a constaté que plusieurs personnes de son milieu lui avait fait remarqué que des jeunes élèves s'absentaient de façon inquiétante. Elle se demande qu'est-ce qui est fait pour faire baisser le taux d'absentéisme ?

Un suivi sera fait sur la question.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente commente les cartes de remerciements reçues ainsi que la lettre du ministre pour désigner le représentant des commissions scolaires sur le conseil administratif du Cégep Édouard-Montpetit. Le tout sera discuté au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie qui proposera une candidature unique. Personne de notre commission scolaire n'est intéressé à soumettre sa candidature.



La directrice générale commente la rencontre d'un parent de l'école Saint-Marc par elle-même et le secrétaire général.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Voeux et résolutions 2002 de la CSDGS - Le Reflet

La présidente commente l'article.

18.02 Protocole d'entente avec les municipalités - lettre de la commission scolaire

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

C.C.-0834-01-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Caron-Lavigneur, commissaire,

que la séance du 15 janvier 2002 soit ajournée au mardi 29 janvier 2002 à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\TEXTES\Cc\2001-2002\Procès-verbaux\020115.wpd

Secrétaire général